

# VALENCE

Magazine d'information municipal

*l'info*



Janvier 2022



Page 3 : L'édito

page 4-5 : A l'honneur

pages 6-7 : Hommage à Mme Petit

pages 8-9 : Travaux - Urbanisme

pages 10 à 13 : Vie de la commune

page 14 : Vie scolaire

pages 15 à 17 : Histoire et patrimoine

pages 18 à 23 : Associations

page 24 : A noter

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi 8h30-11h45 / 13h30-19h \_ Mardi fermé \_ Mercredi 8h30-11h45 / 13h30-17h45 \_ Jeudi 8h30-11h45 / 13h30-17h45 \_ Vendredi 13h30-16h15 \_ Samedi 9h-11h45

### MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE VALENCE EN BRIE

Service Communication Information  
Place de l'église / BP 1  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.64.31.81.35 - 01.64.31.88.42

Directeur de publication : P. RACINE  
Rédactrice : Timmy CHEDRI  
Commission Information :  
N. CHARPENTIER - T. CHEDRI - D. MARSAN - S. TREBER  
Imprimerie : VOLUPRINT Imprimerie

### NUMÉROS UTILES

• Mairie	01 64 31 81 35
• Gendarmerie	01 60 69 40 16
• Médecin d'urgence 77	0825 826 505
• SOS Médecins	36 24
• Hopital de Montereau	01 64 31 64 31
• Centre Anti poison	01 40 05 48 48
• SAMU	15
• POMPIERS	18
• Urgence Electricité	0810 333 077
• Urgence Gaz	0810 433 077

# Le mot du maire



Chères Valençoises, chers Valençois,

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année. Que 2022 soit pour vous et vos proches, signe de bienveillance et de joie.

Il est important que la solidarité, l'écoute et la tolérance nous guident tout au long des jours qui viennent. Tous autant que nous sommes nous subissons cette situation « COVID ».

Malgré cette période inédite et anxiogène pour beaucoup, nous sommes présents et à votre écoute pour pouvoir vous aider et faire en sorte que notre village se développe. Les employés municipaux et tout le conseil municipal ont beaucoup travaillé dans ce sens. Je les remercie, ainsi que les associations, l'équipe enseignante, le RPI et toutes les personnes bénévoles et discrètes qui font que notre village avance.

Dans cet Info Valence, vous pourrez voir un résumé de 2021 et les projets pour 2022. Les associations ont encore répondu présent pour vous faire partager leurs actions et leurs passions lors de moments chaleureux.

J'aurais vraiment aimé vous présenter mes vœux, vous expliquer nos projets pour Valence-en-Brie lors de la cérémonie des vœux, mais ce n'est que partie remise. Je vous donne rendez-vous début mai, lors de la fête de village ! Nous vous présenterons les projets tel que celui de notre future boulangerie, la sécurisation et l'accessibilité de la départementale, nos projets pour les plus jeunes (aire de jeux...) sans oublier, bien sûr, nos anciens.

Nous sommes à votre disposition et à votre écoute, j'en profite pour vous rappeler que tous les lundis, de 17h30 à 19h, des élus sont présents et vous reçoivent sans rendez-vous en mairie. Je vous renouvèle tous mes vœux pour 2022.

**Pierre RACINE**  
Maire

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE

**MABILLE Côme, Pascal** né le 06 février 2021  
**COLLIAU SÉVEGRAND Yūna, Aëla** née le 10 février 2021  
**ISMAILI Bilal, Anis** né le 11 mai 2021  
**AKTHER Johana** née le 20 mai 2021  
**BACHA Meriem** née le 28 mai 2021  
**VALLERY Joy** née le 25 juin 2021  
**BONTHONNOU Lucas** né le 29 juin 2021  
**NOPPE NIATI Joé-Emmanuel** né le 29 juin 2021  
**TOURE Aboubacar** né le 11 août 2021  
**THERIZOLS Ohana** née le 09 septembre 2021  
**BELAYDI Salma, Nadja, Mina** née le 21 octobre 2021  
**MADEIRA Alma** née le 01 novembre 2021  
**THOMAS Nathan, François, Pascal** né le 16 novembre 2021  
**SADEEQ Muhammad, Arsalan** né le 21 novembre 2021  
**DECHEVRE Tannia, Laura, Christiane** née le 03 décembre 2021

Bienvenue aux nouveaux Valençois

### MARIAGE

**Dominique MARSAN**  
**Lisbeth DUSSEYRE-TELMON**  
24 avril 2021

Toute nos félicitations

### DECÈS

**Annie DUBREUIL née FÉRON**  
le 25 janvier 2021 à l'âge de 73 ans  
**Jean-Pierre COLLIN**  
le 09 mars 2021 à l'âge de 68 ans  
**Marie-Annick QUEFFEULOU**  
le 07 juin 2021 à l'âge de 65 ans  
**Évelise CORPAS**  
le 12 août 2021 à l'âge de 69 ans  
**Pierre COUTARD**  
le 18 août 2021 à l'âge de 68 ans  
**Marie-Françoise PETIT née GOHIER**  
le 24 octobre 2021 à l'âge de 71 ans  
**Christophe ROUSSEAU**  
le 04 septembre 2021 à l'âge de 56 ans

Nos condoléances aux familles



## C'est l'histoire d'une centenaire Valençoise...

Lecorché, valençoise également, Annie Tassin et Mme Rumak de Pamfou. Au manoir Saint-Hubert, son mari Raymond s'occupait de 600 faisans pour la chasse, tandis que Léa entretenait le manoir par le ménage et la cuisine. Puis Léa est venue s'installer avec Raymond en 1976 à Valence-en-Brie, village qu'elle n'a pas quitté depuis et y réside toujours. A 100 ans, Léa a la chance de vivre chez elle, de se faire à manger, faire son ménage aidée 2 fois par semaine d'une aide-ménagère, d'allumer sa cuisinière à bois... Vive d'esprit, dotée d'une très bonne mémoire, Léa est toujours très dévouée et aux petits-soins pour ses petits-enfants. Léa est une figure de Valence qu'on aime écouter nous raconter les choses qu'elle a vécu tout au long de sa vie.

Léa est une mère, une grand-mère, et une arrière-grand-mère qu'on rêverait tous d'avoir. Une femme exceptionnelle et unique dont nous sommes fiers de compter parmi nos Valençois.

En 100 ans, Léa a connu tant de choses : la seconde guerre mondiale, l'exode qu'elle a vécu, la libération de la France, le changement de siècle, les changements de monnaie, les premiers pas de l'homme sur la lune, le droit de vote, elle a connu 16 présidents de la République, et les débuts du progrès de l'automobile, de l'électroménager, de l'eau courante et de l'électricité, et tant d'autres choses de notre monde actuel...

A titre plus personnel, je revois comme si c'était hier quand Léa montait faire ses courses avec son panier en osier chez nos commerçants du village, l'épicier sur la place, la boulangerie, et chez mes parents à la Boucherie avec qui elle a lié 46 ans d'amitié forte et fidèle.

Nous lui souhaitons un très joyeux anniversaire pour ses 100 ans, que ce centenaire lui apporte une bonne santé et de la sérénité.

Longue et douce vie à notre chère centenaire, Léa.

*Delphine SKIRKA*

Léa GERMAIN épouse TASSIN est née le 10 janvier 1922 à Ussy-sur-Marne d'une mère d'origine polonaise et d'un père français marchand de peaux de lapins, brocanteur et chineur. Issue d'une famille de 7 enfants, elle a vécu avec ses frères et sœurs et ses parents dans une maison à Ussy-sur-Marne et y a passé une partie de son enfance.

Léa a connu son mari Raymond TASSIN, lors des bals et thés dansants où elle aimait aller guincher. Raymond était chanteur et jouait de la grosse caisse dans son orchestre nommé «Les gays-lurons» tandis que Léa dansait vêtue de sa belle robe. Ainsi l'amour naissait entre Léa et Raymond.

Ils ont vécu à Meignelay dans l'Oise où Raymond était gardien de propriété pour la police d'état.

Elle s'est mariée en 1942 avec Raymond fils de fermier, pour vivre 50 ans de mariage heureux jusqu'au décès de son époux en 1992 à l'âge de 74 ans.

Mère de 2 enfants Serge et Ghislain, Léa a 6 petits-enfants Philippe, Sylvain, Cyrille et Laurent, Jérôme, Stéphane, et 10 arrière-petits-enfants.

Léa a ensuite fait différents métiers tout au long de sa vie : elle a fait du ménage chez un boucher dont elle gardait l'enfant alors qu'elle n'avait que 12 ans. Léa accompagnait sa mère pour aller laver le linge dans la Marne dans un bateau lavoir. Elle a aussi été opticienne à Villeneuve-sur-Bello, elle mirait les verres de lunettes et mesurait la dioptrie des verres. Elle a gardé des enfants de l'assistance publique. Puis elle a travaillé au manoir Saint-Hubert à Valence-en-Brie.

Une vie simple comme c'était le cas dans la France rurale d'autrefois.

Son mari Raymond travaillait dans la police d'état qu'il a quitté pour la police fédérale suite à une blessure. C'est ainsi que Raymond et Léa sont arrivés en 1962 au manoir Saint-Hubert à Valence-en-Brie où Raymond officiait en tant que garde fédéral. Tandis que Léa préparait et servait les repas pour les chasseurs et les officiels tels qu'André Bergeron syndicaliste français et René Coty ancien président de la République et actionnaire de chasse. Un jour, René Coty lui a dit : « Vous servez admirablement mademoiselle ». La comtesse de Benasse propriétaire du lieu faisait confiance à Léa pour l'organisation de ces grands banquets de chasse, accompagnée pour le service d'Alfrédine



## A L'HONNEUR

## BRAVO MÉLANIE



En juillet 2018, quand l'équipe de France de Football est devenue championne du monde, nous vous avons parlé de notre jeune espoir à nous, Mélanie Lenoir, 15 ans, nageuse au Cercle des Nageurs de Melun Val de Seine.

Très discrète sur ses performances, Mélanie n'en a pas moins continué à collectionner les titres et les médailles.

Elle a détrôné Laure Manaudou du record de Seine et Marne au 200-4nages et 400-4nages en grand bassin (50 mètres) et au 400-4nages en petit bassin (25 mètres). Au championnat de France junior hiver 2021 qui s'est déroulé à Massy, notre jeune athlète s'est largement distinguée. Mélanie a obtenu les titres de :

**Championne de France au**

**- 200 brasse**

**- 200 4 nages**

**Vice Championne de France au**

**- 50 brasse et**

**- 400 4 nages**

**Et finie 6<sup>ème</sup> au 200 papillon.**

**Nous sommes très fière d'elle et nous espérons la voir au JO de Paris en 2024.**



# HOMMAGE

Quoi de plus beau pour un enfant qu'une institutrice ou un instituteur qui lui apprend la vie. D'ailleurs, on dit souvent que c'est le plus beau métier du monde.

En effet, lorsqu'on fait notre première rentrée scolaire à l'âge de 3 ou 4 ans, commence alors le long apprentissage de la vie que vous les instituteurs vous nous inculquez.

Mme Petit, vous nous avez appris à lire, à écrire, à compter, à dessiner, à chanter, à jouer et à communiquer ensemble. Vous nous avez transmis les bases de la vie et de l'éducation, mais surtout les valeurs de l'enseignement, du respect, de la tolérance et du partage.

Tout au long de votre longue carrière, vous avez eu tant d'élèves qui sont devenus aujourd'hui des femmes et des hommes avec une situation professionnelle et qui sont maintenant parents d'élèves à leur tour. Ainsi est le cycle de la vie...

Un(e) instituteur/trice, est tout simplement le pilier de l'éducation d'un enfant complémentaire à celles de ses parents.

Nous, vos ancien(ne)s élèves, nous avons eu beaucoup de chance d'avoir des enseignants comme vous et M. Petit.

Une scolarité telle que vous nous l'avez transmise, ça n'a pas de prix, et je vous remercie de tout cœur au nom de tous vos ancien(ne)s élèves.

Et ces belles valeurs que vous et M. Petit avez su nous enseigner m'accompagnent tous les jours de ma vie, dans mon environnement professionnel et personnel.

Donc, un très grand merci pour votre enseignement à tous les deux. Ma scolarité, à l'école de Valence-en-Brie, de l'âge de mes 4 ans à 11 ans, restera à jamais gravée dans ma mémoire.

Comment ne pas évoquer tous les bons et merveilleux souvenirs qui jalonnent mon esprit, vécus pendant ma scolarité à l'école de Valence : les rentrées scolaires, les cartables, la cour de récréation, l'odeur des livres et des cahiers neufs, les récitation, les tables de multiplication, le tableau noir, M. Petit qui sonnait la cloche, les bancs de l'école, les encriers, les buvards, les bons-points et les images quand nous avions des bonnes notes, les beaux livres de récompenses décernés à la fin de l'année scolaire, les tables qu'on cirait en juin...

Le souvenir aussi à chaque épiphanie lorsque nous mangions la couronne des rois dans la classe.

Et puis, le souvenir aussi de chaque cérémonie du 8 mai et du 11 novembre, chaque élève se devait d'être présent(e) au

monument afin de commémorer nos morts pour la France. Encore une belle valeur que vous nous avez inculquée, celle des valeurs de notre pays, de notre République.

Vous nous avez appris également à nager, chaque vendredi à la piscine de Grandpuits.

Et puis, après 30 ans de carrière, vous et M. Petit avez pris votre retraite bien méritée, en juin 1999. Une jolie fête était organisée pour l'occasion au foyer Anne-Marie Redon. Vous étiez entourés tous les 2, ce jour-là, de nombreux ancien(ne)s élèves. Ce fut un moment fort et émouvant de voir nos deux instituteurs prendre leur retraite.

Mme Petit, vous ne serez jamais loin, car l'on parlera toujours de vous pour faire perdurer votre mémoire. Rien qu'en passant devant notre école rue Octave Rousseau, nous aurons toujours une tendre pensée pour vous, en nous remémorant les bons souvenirs que nous avons eu sur les bancs de cette école de notre tendre enfance. Nos cahiers d'écoliers restent les témoins éternels de cette page de vie inestimable.

Ce fut un immense honneur de vous avoir comme institutrice, toujours bienveillante et douce. Je vous remercie infiniment de m'avoir inculqué les si belles valeurs de la vie : la politesse, le partage, le respect, l'amitié...

Au nom de tous vos ancien(ne)s élèves, nous vous exprimons nos sincères remerciements d'avoir été l'institutrice que vous fûtes pour nous tous.

Un IMMENSE MERCI pour votre enseignement, chère Mme Petit. Je ne vous oublierai jamais.

Delphine SKIRKA  
(élève de 1983 à 1991)



« Juste un petit mot pour dire que même si c'est très loin, mes années de maternelle et primaire restent gravées dans ma mémoire, et que je suis reconnaissante de tout le travail que vous avez fait avec votre mari M. Petit. Je penserai toujours à vous ».

Aurélien LACOMME  
(élève de 1984 à 1992)

« Je me souviens de la cloche carillonnant la fin de la récréation et de la voix forte de M. Petit : « Mettez-vous en rang ! » Les rangées se formaient, au pied du perron, le silence se faisait et l'on entrait dans notre classe. Je me souviens des couleurs : le blond des bureaux, le vert sombre du tableau, le plancher brun, les cartables et les dessins bariolant l'ensemble de couleurs vives. Je me souviens des bruits : celui des pages que l'on tourne, celui des lames de parquet grinçant sous nos pas, le claquement de la craie écrivant une date, une consigne. Et les enfants qui appelaient « Maîtresse ! », en levant la main. Je me souviens aussi de la voix de notre institutrice, le plus souvent douce et avenante, mais parfois d'une fermeté feutrée quand il nous arrivait de rêvasser. Je me souviens des temps de lecture octroyés sitôt nos exercices terminés, je me souviens de l'histoire musicale de « Pierre et le Loup », de certains exercices d'addition auxquels nous réfléchissions en groupe, patiemment guidés par Mme Petit. Nos cahiers parleront de tout cela bien mieux que je ne le fais à présent. Restent de ces années fondamentales une atmosphère chaleureuse, le regard bienveillant de notre chère maîtresse et tous ces apprentissages, savoirs et savoir-être qui – avec ceux de nos parents – ont formé le socle de ma vie. Je vous regrette et ne vous oublierai jamais ».

David SAVARY  
(élève de 1983 à 1991)

« Les souvenirs avec Mme Petit sont nombreux : l'accès à la lecture, aux calculs, les notions de politesse, respect, etc... Une maîtresse bienveillante qui de nombreuses années après, prenait toujours des nouvelles de ses élèves. Merci pour tout, Mme Petit ».

Grégory GANDOIN  
(élève de 1986 à 1994)

*Ce professeur-là  
n'inculquait pas un savoir,  
il offrait ce qu'il savait.*

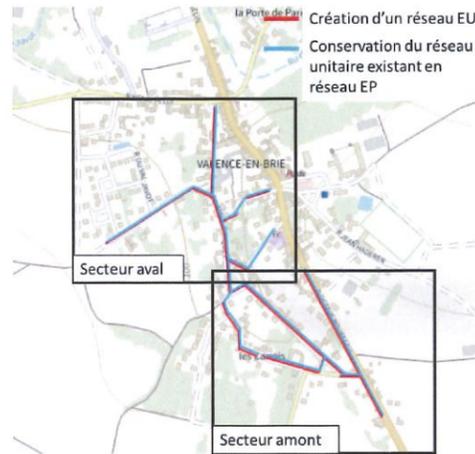
*Daniel Pennac*

*Etre enseignant, ce n'est  
pas un choix de carrière,  
c'est un choix de vie.*

*François Mitterrand*

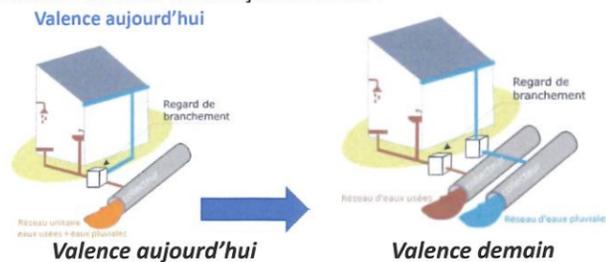
# TRAVAUX

Mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales



La nouvelle station d'épuration intercommunale vient d'être mise en service. Cette station est conçue pour ne collecter à terme que des eaux usées, les eaux pluviales doivent en être déconnectées progressivement. Actuellement, un seul réseau collectant à la fois les eaux usées et les eaux pluviales est présent dans votre rue. Les eaux usées (WC, cuisine, salle de bain...) et les eaux de pluie (via les gouttières) de la plupart des habitations sont réunies dans un regard de branchement unique en limite de propriété. Dans quelques mois, des travaux seront réalisés dans votre rue afin de créer un nouveau réseau destiné à collecter les seules eaux usées. La canalisation déjà en place sera conservée pour la collecte des eaux de pluies uniquement.

Cela va se traduire de la façon suivante :



Lorsque les travaux sur le domaine public seront achevés, vous disposerez alors d'un délai de deux ans — Article L. 1331-1 du code de la santé publique — pour séparer vos propres eaux usées de vos eaux de pluie. Ces travaux à réaliser en domaine privé devront permettre de raccorder vos eaux usées sur le nouveau regard de branchement qui aura été créé en limite de propriété, sur le domaine public. **Vos travaux en domaine privé peuvent être aidés à hauteur de 5000 € pour chaque habitation par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.**

Pour cela, trois conditions sont nécessaires, tel que présenté en réunion publique le 4 novembre 2021 :

1. Réaliser une enquête de mise en conformité afin de repérer le tracé et la profondeur des évacuations de vos eaux usées et de vos eaux pluviales existantes et ainsi établir le projet de raccordement de votre habitation au futur réseau, /!\ Sans cette enquête, les futurs travaux réalisés dans votre rue risquent de ne pas prendre en compte toutes les contraintes techniques liées aux rejets de vos eaux usées ce qui vous pénalisera vos travaux en domaine privé.
2. Disposer de l'accord de 80 % des riverains concernés par ces travaux,
3. Vous engager dans le programme en signant la convention qui vous sera transmise.

**Aucune participation financière ne vous est demandée.**

## Aménagement aire de pique-nique à la mare aux usages

La commune a aménagé une aire de pique-nique accessible PMR sur le site de la mare aux usages route de Vernou. Ces travaux doivent permettre aux familles de venir, soit avec leur poussette soit avec une personne en fauteuil roulant, passer un agréable temps de partage dans cet espace bucolique et tranquille.



## Réparation des voiries communales

La société DTP2i est intervenue pour traiter les nids de poule sur certaines rues de la commune. Lors de cette intervention il a été décidé de traiter les rues suivantes.

- la rue Marcel Desonnes sur toute sa longueur
  - La rue Emile Parquet dans le prolongement de cette dernière jusqu'à la rue Max Lafon à la sortie du village
  - La rue Max Lafon sur toute sa longueur.
- Une nouvelle campagne de ce genre est prévue début 2022

## Toiture de la mairie

Dans le but d'isoler et d'aménager les combles de la mairie, actuellement inutilisés, la toiture a été reprise avec remplacement des tuiles d'origine commençant à être poreuses. Ces travaux nous permettront, à terme, de réaliser des économies d'énergie.

## Salle d'archive derrière la mairie

Le petit appentis en prolongement du bureau du maire a été démolit dans le courant de l'été 2021 afin de permettre la réalisation d'une salle d'archive aux normes. Les travaux de construction, dont l'appel d'offre a été lancé courant Décembre devraient débuter au cours du 1er trimestre 2022.

# & URBANISME

## PERMIS DE CONSTRUIRE OU DECLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Travaux sur ou en continuité d'une construction existante				
Surfaces créées par les travaux	Travaux ne portant pas la surface de plancher ou l'emprise au sol totale à plus de 150 m <sup>2</sup>		Travaux portant la surface de plancher ou l'emprise au sol totale à plus de 150 m <sup>2</sup>	
	ES et SP ≤ à 5 m <sup>2</sup>	Dispensé de toute formalité d'urbanisme		
ES ou SP > à 5 m <sup>2</sup> ES ≤ à 20 m <sup>2</sup> SP ≤ à 20 m <sup>2</sup>	Déclaration préalable			
ES ou SP > 20 m <sup>2</sup> ES ≤ 40 m <sup>2</sup> SP ≤ 40 m <sup>2</sup>	Déclaration préalable		Permis de construire	
ES ou SP > à 40 m <sup>2</sup>	Permis de construire			
Travaux créant un nouveau bâtiment				
Surfaces créées par les travaux	En droit commun		En secteur protégé	
	Hauteur ≤ à 12 m	Hauteur > à 12 m	Hauteur ≤ à 12 m	Hauteur > à 12 m
ES et SP ≤ à 5 m <sup>2</sup>	Dispensé de toute formalité d'urbanisme	Déclaration préalable	Déclaration préalable	Permis de construire
ES ou SP > 5 m <sup>2</sup> ES ≤ à 20 m <sup>2</sup> SP ≤ à 20 m <sup>2</sup>	Déclaration préalable		Déclaration préalable	Permis de construire
ES ou SP > à 20 m <sup>2</sup>	Permis de construire			

Comment calculer la surface de plancher ?

(code de l'urbanisme : art. L112-1 et art. R112-2)

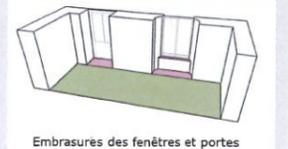
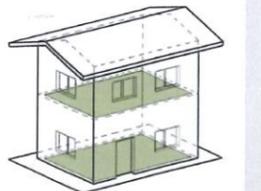
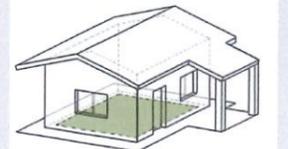
Pour calculer une surface de plancher, on compte la surface de chaque niveau clos et couvert, mesurée à parti des l'intérieur des murs extérieurs (on inclut les cloisons et les murs intérieurs). **(en vert sur les images)**

On déduit la surface des embrasures des fenêtres et portes donnant sur l'extérieur, les surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure ou égale à 1,80m, les vides correspondant au passage des escaliers, les combles non aménageables et les espaces de stationnement. **(en rose sur les images)**

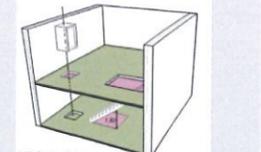
L'emprise au sol ?



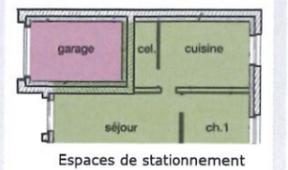
L'emprise au sol correspond à la surface totale d'un bâtiment, murs extérieurs compris et hors débords de toiture. Seuls les balcons, pergolas et porches ayant un soutien au sol sont à intégrer dans le calcul.



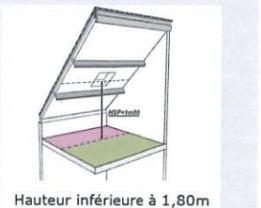
Embrasures des fenêtres et portes



Vides des escaliers et ascenseurs



Espaces de stationnement



Hauteur inférieure à 1,80m

## TRAVAUX À VENIR EN 2022

### Les travaux de la boulangerie vont commencer...

Les travaux sur la grange de l'hôtel vont débuter courant Janvier 2022. Ces travaux doivent déboucher sur l'ouverture d'une boulangerie aux normes en vigueur et vous permettront ainsi de pouvoir bénéficier de pains et pâtisseries fraîches chaque jour, ce qui n'est plus le cas depuis fin 2000. En parallèle des travaux, nous allons prospecter pour trouver le boulanger qui sera capable de prendre les rênes de ce nouveau commerce local.

# VIE DE LA COMMUNE

## FESTIVAL CULTURE EN JARDINS

C'était une envie, peut-être une nécessité, de se rencontrer et d'imaginer des lendemains fleuris ; jeter le masque, s'offrir quelques instants de déni et d'oubli, sans certitude de l'acquis.

Vivre en sorte !

Ainsi se sont ouverts nos jardins les 12 et 13 Juin, par de belles journées ensoleillées.

Peut-être, avez-vous rencontré Blandine et Arthur le dimanche matin au « Jardin des merveilles » nous parler permaculture et parcours de vie.

Retrouvé au « Jardin des rêves » l'insouciance de l'enfance à travers les contes à deux voix chant et violon proposés si subtilement par Lucie et Monica.

Au « jardin des voyageurs », assis dans l'herbe, et après avoir chaloupé sur du Jazz Funk aux accords somptueux, interprété par de jeunes musiciens où la valeur n'attend pas le nombre des années, place aux guitares manouches qui s'élançèrent tous azimuts vers le ciel d'azur où Django flottait solaire et bienveillant sur son « nuage ».

La veille, des premières minutes matinales aux « Jardins des Lierre », lorsque pour la première fois un jardin s'ouvrait après tant de moments clos et de silence assourdissant

Des lectures sur le thème des arbres, interprétées par les comédiens de la Compagnie du Javot et des espiègleries malines au « Jardin des Libellules » autour d'un Cluedo organisé par le LIV. Puis un cabaret d'improvisations théâtrales par la LISM.

Au « Jardin des rencontres », notre place centrale, expos-photos, 5 photographes portant leur regard sur la beauté de notre nature et celle des hommes. Tous différents, tous concordants, tous si doués pour figer l'éphémère en éternité.

Aussi, ces calepins d'aquarelles se balançant délicatement sous la brise légère au « jardins des voyageurs ».

Instants de sérénité au « Jardin des sculptures » où la matière brute, pierre ou bois, par la patience, le regard et la main, devient œuvre d'art et s'intègre naturellement dans tous les recoins du jardin. Troublés le temps d'un

« stand up » osé, par Adrien La Brocante et Vincent Barat.

Quatre semaines plus tôt, Gérard nous accueillait « stoïque » sous le vent et la pluie pour démarrer l'atelier « épouvantails », sculptures passagères mais non éphémères puisque certaines se dressent encore fièrement cet automne au foyer Anne-Marie Redon.

Il y eut aussi notre doyenne Marie, qui de sa terrasse, et malgré des difficultés à se déplacer, tenait à être présente pour nous faire voyager dans son monde de saveurs et de soupes d'antan. Beaucoup se seraient régales dit-on...

Céline, mille mercis, pour cette fin d'après-midi, conteuse, comédienne, qui dit oui, même pour quelques minutes et peut conter des veillées jusqu'à l'aurore.

Nos historiens toujours présents pour nous faire partager leur amour des petites et grandes histoires.

Événement incomplets où il faut encore citer le groupe Harmony accompagnant notre repas du samedi midi, sans oublier les délirantes impros du LIV, le samedi soir, match toujours gagnant où la performance physique n'est jamais loin des bons mots !

Enfin nous avons été bercés par les cordes jazzy et nostalgiques d'Alain et Cyril, voyage au bout de la nuit arrêté aux seuls douze coups de minuit, covid oblige !

Notre entente, le plaisir d'être ensemble, se retrouver ou mieux se connaître, tous ces moments forts ont été particulièrement enrichissants et passionnants.

Ensemble, associations - municipalité - hôtes, au soir du 13 juin nous n'avions qu'un désir, celui de prolonger « Cultures en Jardins » saison 2.



Et maintenant, on recommence !

Le principe, on ouvre son jardin, rien à gagner rien à perdre non plus.

Surtout aucun concours de beauté, de friche, ou de plantation, même le béton est accepté si quelques lézards apparaissent pour laisser s'échapper quelques fleurs sauvages.

Chacun vit sa nature selon sa nature.

Le but, se retrouver un instant quelque part et partager l'inattendu.

« Cultures en Jardins », c'est la rencontre d'un lieu et d'un événement, l'envie de se connaître, de partager, vivre la vie de son village, l'aimer et le faire partager.

Rien n'est inscrit dans la continuité, tout reste à écrire et notre plus grand défi est de se réinventer.

Mais pour proposer autre chose, il faut aussi d'autres idées, d'autres participations, une autre vision, même si le point de départ reste le même : rêver, vibrer en....

- Chantant
- Jouant
- Contant
- Jardinant
- Dansant
- Cuisinant
- Débatant
- Peignant
- Sculptant
- Photographiant

Et tout oubli qu'une liste ne peut éviter.

Des réunions pour en parler sont prévues, nous vous tiendrons informés des dates. Nous comptons sur votre présence, idées, et attentes pour que « Cultures en Jardins » saison 2 soit encore plus proche de vous.

Pascal FRENCHÉ



## Baptême de l'école

Le baptême de l'école primaire a eu lieu samedi 26 juin 2021 sous un ciel ensoleillé et une douce chaleur malgré un petit vent printanier. Cette cérémonie a été réussie grâce à l'enthousiasme des enfants, de leurs enseignantes, et à la bonne participation d'un public chaleureux.

Les personnalités qui avaient répondu à l'invitation du maire, Pierre Racine, étaient nombreuses.

J.L. Thieriot, député de la circonscription, certains maires de notre communauté de communes comme M. Vigier, P.F. Prioux, H. Cazeaux, P. Torcol, M. Tamata Varin, L. Saout, B. Boutillier, D. Poirier, J. Salazar, ainsi qu'Andrée Zaïdi, ancienne Vice-Présidente du conseil départemental de Seine et Marne, Yves Jego, ancien Maire de Montereau, et Jean Louis Albouy, Président de la Communauté de Commune du pays de Montereau étaient présents.

Cette école avait été inaugurée sous le mandat de Serge Vaucouleur. Lors de son discours, le maire a rappelé les missions d'éducation de l'école et qu'elle était un point central de la vie communale. Il a remercié Annie Michel, Directrice de l'école, qui avait soumis le projet de baptiser cette école du nom de celui qui avait porté le projet.

Après le dévoilement de la plaque « Ecole Serge Vaucouleur » apposée sur le mur de la tour, les enfants de l'école, sous le regard bienveillant de leurs enseignantes, ont chanté la chanson d'Alain Schneider « tout rebarbouiller » puis les personnes présentes ont pu partager le verre de l'amitié dans la cour de récréation sous un soleil radieux.

Ce fut une belle cérémonie, un bel hommage à celui qui fut pendant près de 30 ans le maire de notre village.



### INFORMATION IMPORTANTE

**A compter du 7 mars 2022,  
la rue Jean Haderer sera interdite à la circulation dans les 2 sens  
pendant les horaires de rentrées et sorties scolaires.**

## Cérémonie du 11 novembre

C'est par un temps frais et brumeux qu'en ce 11 Novembre 2021 la nation commémore tous les soldats français tombés pour la France.

Après s'être rendu au cimetière déposer une gerbe de fleurs, le Maire, en présence des membres du conseil Municipal, des représentants de la Gendarmerie et des Pompiers, des anciens combattants et des Valençois présents, a fait lecture du message de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants puis a rendu hommage à tous ces morts pour notre liberté et notamment à Hubert Germain, dernier compagnon de la libération, décédé quelques jours avant et dont le corps repose désormais dans la crypte du mémorial de la France combattante au Mont Valérien.

Lecture faite, les enfants de l'école Serge Vaucouleur de Valence-En-Brie ont entamé la Marseillaise à capella sous la direction de leurs professeures présentes pour la circonstance.

A l'issue de cet hommage, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, Monsieur Racine a convié l'assemblée au traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité en honneur de tous ces combattants tombés pour notre patrie dans la Salle Marius Albert.



## Fête communale

Pour la fête communale, les nouvelles festivités mise en place ont été fortement appréciées par les habitants de la commune. Le baby-foot géant et la structure de pirate gonflable ont fait le bonheur des petits comme des grands. En même temps, avait lieu un concours de pétanque organisé par la nouvelle association (la boule carrée). Les vainqueurs se sont vu remettre chacun un magnum de Bordeaux. Les Valençois ont aussi eu le loisir de faire du saut à l'élastique. Cette activité était au profit de l'association Little Evan.



## Forum des associations



Vendredi 3 septembre, le forum des associations s'est tenu pour la première fois, aux fours à chaud. L'endroit était parfait pour l'évènement !

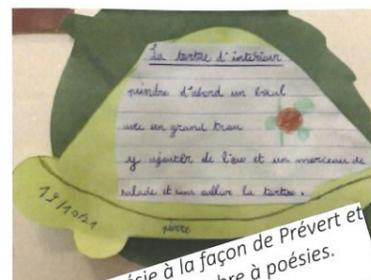
Les différentes associations ont proposés leurs activités pour l'année. Les valençois étaient au rendez-vous pour y assister, ainsi que pour déguster les sandwiches préparés par le nouveau comité des fêtes.

Durant cette manifestation la mairie a offert aux habitants un apéritif citoyen, suivi de la retraite aux flambeaux, qui a eu un vif succès. Le feu d'artifice initialement prévu le 13 juillet et annulé à cause du mauvais temps a été tiré ce soir-là pour clôturer cette journée.



# VIE SCOLAIRE

Connaître quelques mots en Langue des Signes (bonjour, merci, s'il te plaît ...) La maman de Noah est venue nous apprendre des comptines en LSF. Un grand merci.



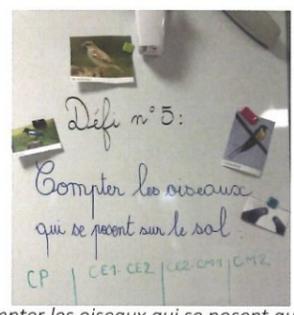
Écrire une poésie à la façon de Prévert et l'accrocher sur notre arbre à poésies. Bravo Pierre !



Compléter un dessin



Réaliser une œuvre collective sur l'automne.



Compter les oiseaux qui se posent au sol

Du CP au CM2, nous avons participé à la « Grande Lessive » : le thème était : Tous les oiseaux. Il s'agit de suspendre à un fil les réalisations de chacun.



Les 4 classes ont également participé à la journée nationale du Sport Scolaire en faisant de l'athlétisme (CP et CE2-CM1) ou une randonnée en forêt (CE1-CE2, CM2).



Le 11 Novembre : Les enfants sont venus chanter la Marseillaise et rendre hommage aux morts pour la France.



Cette année scolaire est encore une année bien particulière, vu le contexte sanitaire.

Néanmoins, la municipalité a investi dans le numérique et depuis le mois de septembre, enseignantes et élèves se régalaient en apprenant via des Ecrans Numériques Interactifs (ENI) et des tablettes. Le tableau à craie est toutefois toujours utilisé dans les classes.

Les différents protocoles mis en place depuis la rentrée par notre gouvernement font face à des enfants courageux.

Les masques sont portés dès le CP, tout au long de la journée. Au début, un répit était donné aux temps de récréation mais hélas, celui-ci n'a pas duré et les masques sont désormais portés durant les 6h de classe. Cette situation n'est agréable ni pour les enfants, ni pour les enseignantes mais chacun essaie de s'adapter au mieux et je ne peux que leur tirer mon chapeau.

D'autres projets vont être mis en place durant le second semestre et espérons qu'ils arriveront à leur terme.

Une équipe bienveillante et des élèves motivés sont un bon cocktail pour aller vers l'apprentissage, la réussite et l'épanouissement.

Annie MICHEL  
Directrice

# HISTOIRE ET PATRIMOINE

## TALENTS VALENÇOIS

En 1928, la municipalité valençaise obtenait de ses partenaires départementaux des crédits afin d'aménager un lavoir bâti à côté de l'église, l'adduction d'eau réalisée au village quelques temps auparavant favorisant le projet. Abandonné avec le temps et l'évolution des pratiques, ce lavoir fut heureusement rénové par une autre municipalité en 2002 lui donnant un aspect agréable propre et fleuri propice à la promenade et aux réunions amicales. Privilégié aux salles closes en raison de la crise sanitaire qui sévit depuis un an et demi, le lavoir est devenu un lieu propice aux manifestations culturelles.

L'expérience ayant été concluante lors des Journées du Patrimoine 2020, avec la tenue d'un concert symphonique organisé par la Communauté de Communes Brie des rivières et châteaux, l'association Histoire, Patrimoine et Environnement Valençois présentait, le dimanche 12 septembre 2021, en collaboration avec la Compagnie du Javot : Talents valençois, révélant deux types de talents artistiques parmi tous ceux qui existent, ou existent, au village : la poésie et le théâtre. Le thème de ce jour gravitait autour de l'œuvre du poète Guy-Charles Cros qui vécut à Valence de 1946 à 1956, en compagnie de sa famille et dont plusieurs valençois gardent mémoire. Mais le souvenir n'inclue pas nécessairement la connaissance, sa biographie fut donc présentée, rythmée de ses poèmes où les talents de nos deux comédiens du Javot les subliment tant par la qualité de leurs déclamations que par les commentaires qui les accompagnèrent.

Guy-Charles Cros n'est pas né à Valence mais il s'y plaisait beaucoup, lui l'amoureux de la Nature, il y écrivit plusieurs de ses derniers poèmes, malheureusement inédits et, pour lors, perdus, après la mort de son fils François en 1914 et la dispersion de son héritage. Lauréat de plusieurs prix reconnaissant ses qualités, il publia recueils de poèmes entre 1908 et 1946. La Grande Guerre, qui le fit prisonnier, interrompit un temps ses travaux. Il fut l'ami ou le commensal de grands noms de la littérature française de l'entre-deux guerres et

jusqu'à son décès. Il côtoyait également d'autres artistes comme des peintres, des graveurs, des musiciens... Guy-Charles avait d'autres qualités, ceux d'enseignant et de traducteur, parlant : danois, langue de sa mère et de sa seconde épouse, allemand, finlandais, suédois, anglais. Guy-Charles Cros décéda dans son appartement parisien le 28 novembre 1956, âgé de 77 ans. Si le nom de Cros est surtout connu grâce aux considérables qualités de son père, Charles, inventeur, entre autres du paléophone (phonographe), et notons le avant Edison, de la photographie couleur, un scientifique poète et musicien, son fils Guy-Charles, l'est moins ; son nom a été donné à la rue située en face de notre église. Charles a laissé aux enfants des écoles de toutes générations : le Hareng saur, écrit pour Guy et quelques autres poèmes mis en musique, des poèmes de son fils ne pourraient-ils pas, eux-aussi, être appris aux enfants de nos écoles, notamment valençaises ?

Un grand merci aux Valençois qui ont fait le déplacement au lavoir, en ce beau dimanche ensoleillé, pour découvrir, en un temps d'émotions partagées, les talents d'un lettré, Valençois d'adoption, sublimés par les talents déclamatoires d'Anne-Marie et Pascal Frenche de la Compagnie du Javot.

Le verre de l'amitié clôtura la prestation. Merci à la municipalité pour la libre jouissance du lieu, le prêt du matériel et à nos deux conseillers municipaux, José Vieira et Éric Moal, pour leur collaboration à l'infrastructure du jour.

Danielle Bulot  
Président HPEV



## BRÈVE PROMENADE HISTORIQUE DANS LA PETITE ENFANCE VALENÇOISE

Le 12 juin 2009 était inaugurée à Valence une structure sociale appelée Deçi-Delà, qui avait ouvert ses portes en janvier précédent ; cette inauguration se fit en présence du maire, M. Serge Vaucouleur, de son adjointe, Mme Annie Dubreuil, la fondatrice de ce petit comité, de membres du Conseil municipal, des représentants du Conseil général seine-et-marnais, de la Maison des Solidarités, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la direction du Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA), implanté au village. L'objectif de cet organisme municipal était entièrement tourné vers l'accueil des enfants en bas âge de notre village, de 0 à 3 ans, afin de leur inculquer, l'apprentissage de la cohabitation, les échanges avec d'autres enfants, de faciliter leur développement social, de leur donner accès à différents jouets éducatifs ou autres. Mais il permettait aussi aux parents de se rencontrer, d'échanger sur différents modes d'éducation notamment avec les mamans, CADA qui venaient de divers pays d'Afrique ou d'ailleurs. Cet espace permettait aux parents d'échanger sur les difficultés qu'ils pouvaient rencontrer avec leurs petits ou aussi et bien plus souvent d'être informés sur les aides ou les activités proposées par la CAF ou le Conseil départemental. Cette entreprise était labellisée Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) et réglemantée par une circulaire de 2015 de la Caisse nationale d'allocations familiales ; un contrat ayant été passé avec la commune, une subvention de la CAF était accordée à Deçi-Delà. Les rencontres avaient lieu tous les jeudis matin au rez-de-chaussée du Foyer municipal Anne-Marie-Redon, qui fut autrefois notre presbytère après avoir été une exploitation agricole, la Petite Ferme, déjà présente au XVI<sup>e</sup> siècle.



Foyer municipal Anne-Marie-Redon où se retrouvaient les petits Valençois, leurs parents et leurs nounous.  
(Photo Daniel Bullo)

D'emblée cette initiative fut heureusement accueillie et fréquentée par les familles, amenant ainsi jusqu'à une douzaine de petits. La diversité, donnant une ouverture sur le monde, était également présente grâce aux mamans hébergées au CADA. Bientôt des assistantes maternelles de Valence puis par la suite celles de Pamfou, d'Echouboulains, vinrent se joindre aux parents. Cela permettait aux parents de se renseigner sur les différents modes de garde, le fonctionnement des

assistantes maternelles et les disponibilités de celles-ci, tout en partageant un agréable moment autour d'une tasse de café ; une représentante de la CAF ne manquait pas de passer rencontrer les participants. Puis, il y a eu de moins en moins de disponibilité de parents car les mamans notamment reprenaient le travail après leur congé parental, les enfants n'étaient plus accompagnés que de leurs nounous respectives.

À la fin de l'année 2011, la fondatrice informa, lors de la réunion du Conseil municipal du 6 octobre, de son souhait de passer la main à une autre bénévole ; l'effectif des petits était toujours de douze mais seules les assistantes maternelles étaient désormais aux rendez-vous des jeudis. Peu après, la CAF informa la commune que le LAEP n'avait plus lieu d'être, vu le peu de parents participant mais qu'il serait intéressant de créer une association d'assistantes maternelles qui permettrait de maintenir l'action. L'association Bouilles et Gribouilles fut créée en février 2013. Le lieu d'accueil restait le même, les jours et heures de rencontres également ; quant à la commune, elle attribue désormais chaque année une subvention pour les frais de fonctionnement, ainsi qu'il en est pour toutes les Associations valençoises. Depuis, l'Association continue son chemin, les Valençois peuvent s'en rendre compte grâce aux articles qui paraissent dans le journal Info-Valence, deux fois l'an. Très dynamiques, les participantes à l'aventure organisent des animations au village : paëlla, brocante, bourse aux jouets... occasions d'autres rencontres et d'autres échanges aussi sympathiques que conviviaux.

Cependant, des contraintes au fonctionnement existaient car la salle de ces réunions était commune avec d'autres Associations locales ou même pour des particuliers et leurs fêtes de famille. Cette situation induisait pour les assistantes maternelles une mise au net de la salle à chaque fin de réunion après avoir sorti et installé tous les jouets le matin. Un lieu qui leur serait dédié était souhaitable.

L'opportunité s'est présentée dans le cadre d'un contrat clair proposé par le département aux communes de l'ex CCVC. Le maire, Serge Vaucouleur, conscient des préoccupations des assistantes maternelles, exposa un projet à ses collègues, celui de mettre à la disposition de cette Association les salles de l'ancienne école communale alors en partie désaffectées. En effet, la salle B, placée au sud du bâtiment, était utilisée depuis 2004 par notre troupe théâtrale, la Compagnie du Javot, qui en avait fait le lieu de ses répétitions et du stockage des décors, matériels et costumes. La salle A, au nord, servait ponctuellement, ainsi l'association Histoire, Patrimoine et Environnement valençois (HPEV) y vit le jour un soir du 29 novembre 2009 et y tenait ses assemblées générales.

Les travaux de restauration de l'ancienne école ont commencé en novembre 2018 et Bouilles et Gribouilles a pu s'y installer en septembre 2019.

Pour beaucoup de Valençois, l'histoire de cette bâtisse est inconnue, quelques informations seront les bienvenues. Le bâtiment fut érigé en 1905-1906 sur un terrain alors aménagé en une sorte de petite place publique, ombragée d'ormes depuis que le 5 août 1878, où le maire, Édouard Garcet, demandait au Préfet, qui l'accepta, cette transformation. S'il s'agissait d'une transformation c'est qu'il y avait eu là avant autre chose. La demande ce maire était précise : la translation des ossements des morts, non relevés, de ce cimetière désaffecté depuis 17 ans, et leur dépôt dans le nouveau cimetière (celui qui est le nôtre aujourd'hui), inauguré en novembre 1861. Voilà l'usage initial de ce terrain : un cimetière. Le 11 juin 1722, Me Taveau, notaire à Valence, consignait la donation à la paroisse (on ne parlera de commune qu'après la Révolution de 1789) d'un terrain de 18 perches de terre par Claude Bachignard, alors qualifié de marchand-forain à Valence, et Jeanne de Lalande, son épouse. Cette parcelle était en partie entourée de murs sur ce qui est aujourd'hui la rue Octave-Rousseau et les voisins à l'arrière, et de haies vives sur ce qui est maintenant la rue Marcel-Dessannes ; on précise ici que cette dernière rue était encore, en ce débit de XVIII<sup>e</sup> siècle, la rue principale menant à Montereau.



Extrait de l'Atlas de la seigneurie de Valence dressé en 1759, où le cimetière est porté au n° 614.  
La rue Octave-Rousseau n'existe pas encore.  
(Dessin Daniel Bullo)

Afin de justifier, si besoin en était, ce legs, les donataires expliquaient que le cimetière alors en service était trop loin du centre du village et le terrain trop difficile à creuser. Ce « champ des morts », trop éloigné paraît-il, se trouvait sur partie de ce qui est maintenant le lotissement des Flamboyants ; quant à la nature du terrain, nous l'avons démontré dans le livre cité (p. 242) : du calcaire, là où en 1865, un Valençois ouvrit une carrière.

Le cimetière de la rue Octave-Rousseau, celui de 1722, d'une superficie un peu exiguë, (on le voit sur le plan) montra ses limites en 1841, par les plaintes de familles à propos des corps de leurs défunts. Il fallait donc trouver un autre terrain ; ce dossier, trébuchant sur bien des accueils administratifs, ne fut achevé qu'en 1861 et eut lieu la bénédiction citée précédemment.

En 1904, alors que les congrégations religieuses étaient interdites d'enseignement suite à la Loi Combes (du nom du ministre), notre école de filles devait devenir laïque. Le Conseil municipal fut tenu de s'exécuter et d'envisager de leur construire une école (l'école des garçons était où se trouve aujourd'hui

notre bureau de Poste). Après plusieurs projets, toujours trop onéreux pour le petit budget communal, un consensus apparut : l'utilisation d'un terrain appartenant déjà à la commune, la fameuse petite place ombragée, ancien cimetière.

En avril 1906, les enfants de Valence, 36 filles et 40 petits, prenaient possession de leur nouvelle école, enfantine et primaire, sous la houlette des demoiselles Beuret, Marthe et Ernestine, institutrices envoyées par le Ministère de l'Instruction publique.



Carte postale (1906) de la petite école où les enfants sont accompagnés des demoiselles Beuret.  
En arrière-plan des valençois devant la boulangerie.  
(Coll. privée)

Avec l'arrivée de nouveaux habitants les classes devinrent trop petites, la nouvelle école, rue Jean-Hadérier, ouvrit en 2002. La petite école, ainsi qu'on l'appelait, resta un temps inoccupée puis la compagnie du Javot l'investit et, une fois l'an notre Association, jusqu'à sa transformation à destination de la petite enfance.

Les contraintes administratives liées à cette nouvelle existence pèsent sur son fonctionnement. Cet espace a été rattaché à la RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) du Chatelet en brie et de ce fait, seules les assistantes maternelles peuvent l'occuper, ce que certains regrettent. Mais, le bonheur et l'épanouissement des petits ne sont-ils pas l'essentiel dans cette belle aventure ?

La vocation d'accueil des enfants perdue et reste attachée à ce bâtiment. Le sujet relatif à l'enfance valençoise n'est ici qu'effleuré depuis ce XVII<sup>e</sup> siècle où des archives permettent de rencontrer les nounous valençoises. L'histoire reste à écrire, mais son ampleur ne pourra trouver place dans ces colonnes, alors rendez-vous est pris pour une conférence sur le sujet si l'envie se manifeste d'en savoir plus sur l'histoire de notre lieu de vie.

# ASSOCIATIONS



Le 09 Juillet 2021, lors de l'assemblée générale du Comité des Fêtes, seulement 17 personnes présentes (ce qui est vraiment peu), malgré tout un bureau a pu être constitué:

- Président : Cyril GAFFIERO
- Trésorière : Ingrid PASDERMADJAN
- Secrétaire : Florent VERSTRAETE
- Membre du bureau: Mélody CHEDRI

Les autres personnes présentes sont Membres du Comité des Fêtes et peuvent ainsi nous aider lors de grosses manifestations. Certains d'ailleurs l'ont déjà fait et nous les en remercions fortement.

En périodes sanitaires et météorologiques normales le Comité des Fêtes a pour but d'animer le village, en vous proposant toutes sortes d'activités festives et culturelles, telles que :

- buvette et distribution de lampions lors du forum des associations
- Brocantes de printemps et d'automne
- Chasse aux Œufs pour Pâques
- Le Marché de Noël
- La Saint Nicolas

Le 04 Décembre 2021, comme le veut la tradition valençaise, on fête Saint Nicolas ...

Tout d'abord nos chères petites têtes blondes ont pu assister et participer à leur bal (nous remercions encore les 4 musiciens pour leur magnifique prestation). Puis Saint Nicolas est venu remettre de nombreux cadeaux, cette année les enfants se sont vus offrir : des chocolats, un goûter, une barbe à papa, un tour de calèche.

Enfin, les enfants se sont manifestement bien amusés dans les structures gonflables.

Toutes les personnes présentes semblaient enchantées de cet après-midi.



Un marché de Noël plutôt réussi, malgré une météo calamiteuse et une situation sanitaire plutôt incertaine, une quinzaine d'exposants sont venus proposer divers produits : vins, champagnes, pains d'épices, miel, bière, champagne, bracelets et bijoux, pâtisseries, maquillage, dégustation d'huitres, ...

Après un début de matinée calme, les visites ont été nombreuses et fluides tout au long de cette belle journée. A la fin de cette journée, la plupart des exposants et des visiteurs semblaient pleinement satisfaits, ce qui est très encourageant pour le Marché de Noël 2022.



Pour l'année 2022, toujours en fonction des restrictions sanitaires et de la météorologie, nous organiserons :

- La chasse aux œufs à Pâques
- Le Vide Grenier du mois de Mai, que nous espérons pouvoir agrémenter de la Fête Communale
- Éventuellement une exposition artisanale
- Le Vide Grenier du mois d'octobre
- La Saint-Nicolas au mois de Décembre
- Et notre Magnifique Marché de Noël au mois de Décembre

D'autres projets sont en cours d'étude, et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

# ASSOCIATIONS



Encore une année pleine de joie et de rire avec les enfants de Bouilles & Gribouilles.

Malgré les difficultés occasionnées par la conjoncture actuelle, nous avons organisé cette année, au profit de notre association, une soirée paella qui a eu lieu le 16 octobre à la salle des fêtes. Cette soirée a réuni un grand nombre de convives dans une ambiance de fête. Evidemment, bien que le contexte le permettait et que nous étions dans une période plutôt calme, nous avons pris, malgré tout, toutes les précautions d'usage.

Le samedi 27 novembre a eu lieu notre brocante annuelle « Tout pour l'enfant petit et grand ». Il y avait beaucoup de stands de vêtements pour enfants mais aussi des jouets et des livres. A un mois de Noël, beaucoup de personnes y ont trouvé des cadeaux à des prix très intéressants.

En plus du moindre coût occasionné, nous sommes heureux de voir que les gens sont de plus en plus nombreux à recycler ou à acheter des objets d'occasion mais en très bon état.

Cette journée s'est terminée par une soirée couscous, préparée par Sadia, une habitante de Valence. Ce repas a été un régal pour chacun !

2021 est fini 2022 commence et nous espérons qu'elle vous apportera beaucoup de petits bonheurs par ces temps difficiles.

Si les conditions le permettent, nous espérons vous retrouver fin mars pour notre vide dressing famille !!! Bonne année à tous

Cathy, Katia, Caro, Christiane



Après une longue période sans festivités, nous avons ENFIN eu le plaisir de nous retrouver lors de la kermesse du 19 juin !

Cette année la kermesse a connu quelques changements par rapport aux années précédentes, notamment en ce qui concerne le lieu, car elle s'est déroulée au city stade d'Echouboulains, et en terme d'organisation, car les stands étaient en « libre-service ».

En effet, au vu du contexte sanitaire, il n'y avait pas de cartons, ni de tickets de jeux. Les enfants ont ainsi pu profiter pleinement des différents stands.

A la place, une tombola, avec des tickets de jeux 100 % gagnants, a été organisée afin de permettre aux enfants de gagner des lots et de récolter des fonds pour l'association.

Autre nouveauté : le baby-foot humain qui a ravi les enfants et les adultes !

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont venues, celles qui ont participé, celles qui ont donné un petit ou un grand coup de main et celles qui ont apporté un délicieux gâteau.

Cette kermesse a été une réussite grâce à vous ! Merci et à très vite !



Le LIV revit !

Après la visio : le réel !

La troupe du LIV n'a rien lâché : ni les coachs, ni les joueurs se sont découragés pendant les périodes de confinement et nous avons poursuivi les entraînements « en ligne ».

Mais quel bonheur de se retrouver tous les lundis soirs pour nos entraînements... Masqués, mais enthousiasmants !

Pourvu que les plus jeunes reviennent aussi dans cette dynamique en présentiel. Lucie garde le lien avec eux. Espérons qu'ils rejoignent le LIV pour la saison 2022-2023 !

Au programme pour le LIV...

Un très beau match a eu lieu le 20 novembre à la salle des fêtes de Valence en Brie. Le LIV a affronté Les Émotifs Associés (45).



En attendant de vous retrouver, toute l'équipe du LIV vous souhaite une très belle année 2022 !



(photos : Lucie Glinel)

## VOS RENDEZ-VOUS DU PREMIER TRIMESTRE :

- Le 08 janvier en match à Lorris (45) contre Atacool
- Le 15 janvier en mode cabaret chez Claudia
- Le 12 février en match à la salle des fêtes de Valence en Brie contre Les Improbables
- Le 19 mars en mode cabaret chez Claudia

Venez nombreuses et nombreux !

Et suivez nos actualités sur le site <https://le-liv-77.jimdofree.com/> et sur Facebook et Instagram !

La vie d'une Association n'a jamais été un long fleuve tranquille, si elle peut être riche de rencontres par les animations qu'elle organise, elle est aussi soumise à des soubresauts qui perturbent son existence. En matière de tracas, les années 2020 et 2021 furent riches par les suppressions et restrictions sanitaires de la COVID-19 qui, en imposant l'éloignement de tous ses adhérents, entravèrent les rencontres que génèrent les manifestations culturelles. Cependant, notre Association n'a pas été totalement absente de la scène valençaise puisque les samedi 12 et dimanche 13 juin 2021, elle a participé à la manifestation organisée par le Comité des Fêtes valençaises : Cultures en jardins qui a suscité, chacun le sait désormais, un vif intérêt et une belle participation du public tant valençois que celui venu de l'extérieur du village. Servi d'un particulier beau temps, ces deux journées ont laissé un souvenir si vif que le projet est reconduit pour juin 2022 auquel notre Association participera. Ainsi donc, le samedi 12 juin 2021, dans le si joli jardin de nos amis Anne-Marie et Pascal Frenche, elle a proposé, ainsi qu'en est sa vocation, un retour sur le passé du village : Les jardins du château. Bien que les archives soient lacunaires sur ce sujet, ces jardins sont présents en archives par des mentions notariales et des plans. Le public a donc fait connaissance de ces lieux de vie utiles tout à la fois pour en tirer subsistance que pour le repos, la détente et la rêverie, mais aujourd'hui disparus.

Notre Association ne pouvait oublier de marquer de son intervention pour les Journées du Patrimoine. La journée du samedi 12 septembre fut ainsi consacrée à des Talents Valençois, rappelant la mémoire d'un valençois, poète de talent par ceux de nos comédiens locaux. Le poète Guy-Charles Cros vécu à Valence de 1946 à 1956 où quelques-unes de ses œuvres furent écrites. Anne-Marie et Pascal Frenche, nos deux artistes, surent sublimer ces textes par des déclamations à destination d'un public attentif et ravi. Cette rencontre s'est déroulée au lavoir du village s'achevant par le verre de l'amitié, favorable aux échanges et aux retrouvailles.

Enfin, notre Association a été présente lors du colloque : La Seine-et-Marne et Napoléon Ier : intimité, pouvoirs, mémoires initié par le Conseil départemental, qui a eu lieu les 11, 12 et 13 octobre, tant au château de Fontainebleau que dans l'auditorium des Archives départementales. Le mercredi 13, notre président a communiqué son étude sur La mémoire napoléonienne à Montereau-fault-Yonne ; dans quelques temps les actes de ce Colloque seront publiés donnant ainsi à tous publics la possibilité d'en prendre connaissance.

Notre Association a été également présente lors de Salons



du Livres et de Marché de Noël et objet d'un article dans le journal La République de Seine-et-Marne du lundi 25 octobre 2021.

Notre Association vit en dépit de la COVID-19. Les membres du conseil d'administration adressent à tous une belle et heureuse fête de Noël, pleine de joie, d'amour et d'amitié, et leurs vœux les meilleurs pour 2022.

*Danielle BULLOT  
Présidente HPEV*



Siège de l'Association  
20, rue Max-Lafon  
Valence-en-Brie  
01.64.31.89.17  
hpev77@gmail.com

# ASSOCIATIONS



L'année 2021 a, une nouvelle fois, été très difficile pour nos activités. Nous avons suite, aux différentes périodes de confinement et autres interdictions d'activité, eu la surprise de ne pouvoir reconduire l'activité Zumba'tomic pour nos jeunes, Iris ayant décidé au dernier moment de changer de projet professionnel. Nous lui souhaitons bon vent et plein de bonheur sur cette nouvelle voie. Pour 2022 nous sommes à la recherche d'un(e) remplaçant(e) pour reprendre cette activité le plus rapidement possible.

Les activités ont repris début Septembre avec Bénédicte et Marc en espérant que cette pandémie ne viendra pas perturber les cours d'ici Juin.

Marc a rajouté une corde à son arc en proposant des cours d'initiation à la boxe. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus d'information

La chorale mise en suspend ne reprendra quant à elle pas pour le moment et les séances d'aide aux devoirs restent arrêtées jusqu'à la prochaine année scolaire.

Pour cette année nouvelle qui va prendre sa place, le Bureau de V.A.A.V vous souhaite une bonne et heureuse année pleine de santé, bonheur, joie et prospérité et surtout une année d'activités sans que le virus ne vienne tout perturber.

Le Bureau de V.A.A.V

## PROGRAMME SAISON 2021/2022

Mardi	Mardi	Jeudi	Jeudi
RENFO MUSCULAIRE	BOXE	GYM DOUCE	ZUMBA - K/STEP
20h à 21h	18h à 19h30	18h à 19h	20h30 à 21h30

### SALLE MARIUS ALBERT

**GYM DOUCE** : Remise en forme tout en douceur convient à tout âge  
Avec **Bénédicte**

**Renforcement Musculaire** : 45 minutes de renforcement musculaire (abdo, fessier, etc...) & 15 minutes de stretching  
Avec **Bénédicte**



Bénédicte SCHRAM  
Gym douce & Renforcement musculaire

**ZUMBA** : Cours de fitness sur des musiques latines  
Avec **Marc**



Marc MATA  
ZUMBA / KSTEP / RENFO BOXE

### PREFABRIQUÉ ANCIENNE ÉCOLE

**BOXE** : Initiation à la boxe.  
Dans le préfabriqué de l'ancienne école (Rue Octave Rousseau)  
Avec **Marc**

**CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES DISCIPLINES AVEC PRÉCISIONS DES ACTIVITÉS CHOISIES INDIQUÉES CI-DESSUS.**

Tarifs cours adultes : 100€ = 1 activité & 20€ par activités supplémentaires à l'année  
Possibilités de paiement en 2x ou 3x.



Tous nos instructeurs de fitness sont diplômés.



Informations

Sport - Melody CHEDRI : 06 67 77 07 79 ou FB : VAAV  
Autres informations - José VIEIRA : 06 88 63 75 33



Chers amis boulistes,

Nous vous remercions de votre visite au forum des associations qui s'est tenu en septembre dernier. Comme vous avez pu le constater, notre association n'a pas été prête dans les temps et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Nous espérons pouvoir vous recevoir à partir du 1er avril 2022. En effet, nous attendons les matériaux pour l'aménagement du terrain de pétanque.

Nous vous souhaitons une très belle et heureuse année 2022.

Les membres du bureau



# ASSOCIATIONS



Little Evan vous souhaite à tous une très belle année



Nous devons, cette année encore, booster la rééducation de notre champion. Au programme 2022 pour Evan : séjour en Pologne au centre Marzénia 2 fois dans l'année, séjour en Belgique avec le programme Habit ILE, centre Brain Moove (2x), stage kinésithérapie type CME, acquisition d'un vélo allongé adapté, piscine, entraînement marche en béquilles (Evan veut relever le défi de faire une rando Valence/Pamfou). Vous pouvez quelquefois l'apercevoir au sein de notre village en pleine séance d'entraînement.

Avec tous ces projets, nous dépassons encore les 10000 euros de budget. Nous allons donc si les conditions nous le permettent, et nous l'espérons fortement, organiser diverses animations afin de récolter des fonds :

- Loto
- Concours de Nintendo switch sur grand Ecran suivi d'une soirée dansante
- Saut à l'élastique inédit

Nous comptons sur votre participation



Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales. Bonne nouvelle ! Vous avez jusqu'au 4 mars pour réaliser votre demande d'inscription.

Plusieurs solutions existent :

- **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés. Cette nouvelle interface a été retravaillée par le ministère de l'Intérieur et la Direction de l'information légale et administrative des Services du Premier ministre (DILA) afin de rendre son utilisation plus facile pour tous ;
- **en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription ;

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.



## CALENDRIER



de

### COLLECTE

des déchets ménagers

Nouvelle édition 2022

<b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>	<b>EMBALLAGES</b>	<b>DÉCHETS VERTS</b>	<b>ENCOMBRANTS et D3E*</b>
<b>VENREDI</b>	<b>LUNDI</b>	<b>BENNE</b> du 15 mars au 15 décembre	<b>ALLO ENCOMBRANTS &amp; D3E</b> Contactez les services au <b>0 800 501 088</b> (appel gratuit)

\* Déchets d'équipements électriques et électroniques



#### POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE ET PLUS DE SÉCURITÉ

- Déposez vos bacs sur le trottoir et non sur la route, de façon visible mais sans gêner le passage des piétons
- Bloquez le frein de vos bacs (quand ils en ont)
- Sortez vos bacs la veille au soir de la collecte
- Rentrez vos bacs après la collecte et nettoyez-les régulièrement



Plus d'infos sur [lombrie.com](http://lombrie.com)

N° Vert **0 800 814 910**

appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h



VALENCE-EN-BRIE